

Balade n°7 : Larny - Le Crêt - Croix du Ban

Cotation : moyennement difficile

Durée : 3h (hors arrêts)

Distance : 11,4 km

Dénivelé + : 460 m

Départ : Se garer à la Chapelle de Larny. Rejoindre à pieds la route (D.70) et prendre à gauche en direction de Lentilly.

1. Dans le premier virage, prendre à gauche le sentier et contourner la propriété privée par la droite (*sentier communal n°20*) ; remonter ce sentier sur 430 m puis prendre sur la droite ; suivre le sentier jusqu'à atteindre le Chemin de Mercuy que l'on remonte sur 150 m pour atteindre le Col de Fontrijol.

2. En face (plein Nord), prendre le chemin (souvent mouillé) qui descend sur 700 m vers Le Guéret ; poursuivre par la route (Chemin de Mercruy) sur 250 m ; au carrefour, prendre à gauche le Chemin des Landes. Après 300 m, tourner à gauche et faire 400 m.

Prendre à gauche le Chemin de Fuchy que l'on remonte sur 250 m pour obliquer vers la droite et rester le long du ruisseau de Contresens pendant 350 m. Au carrefour, prendre à droite et faire 100 m. Tourner à nouveau à droite et remonter sur 1,1 km le Chemin de Fuchy, escarpé au départ puis à plat, qui contourne la colline.

3. Le chemin rejoint le hameau du Crêt. Prendre à gauche pour rejoindre (30 m) un carrefour (croix). Obliquer légèrement à droite et prendre le Chemin de la Batie, herbeux, qui descend sur 180 m et rejoindre la Route du Crêt à descendre sur 100 m jusqu'à l'intersection avec la Route d'Arcy ; la prendre sur la gauche, sur 280 m ; à la fourche, poursuivre par la droite sur 230 m pour atteindre Le Brossard. Dans le virage, prendre à gauche le Chemin du Ruisseau à suivre sur 300 m et atteindre La Falconnière.

4. Remonter la Route de la Falconnière sur 500 m pour atteindre l'étang que l'on contourne (cote 394) pour emprunter sur 420 m un sentier (empierré au départ) qui monte dans le Bois Malatray : il démarre plein est, puis oblique deux fois vers la droite (sud) pour se diriger vers Les Gonettes.

5. Itinéraire 1 : Laisser le chemin qui oblique vers la gauche et prendre la branche qui part vers la droite, et rejoindre le hameau des Gonettes ; descendre la route puis emprunter sur la gauche le Chemin du Moulin qui se poursuit (non goudronné) après avoir longé le moulin par la gauche. Remonter ce beau sentier forestier sur 700 m ; obliquer à droite et remonter sur 400 m en direction du col (cote 604).

5'. Itinéraire 2 : Poursuivre le sentier par la gauche, le remonter sur 270 m puis prendre la branche droite du sentier et monter sur 470 m pour rejoindre l'itinéraire 1 au point 6.

6. Au Col de la Croix du Ban, dans le virage, prendre à gauche la route forestière qui démarre juste avant le parking. Monter sur 400 m puis redescendre sur 170 m et emprunter à droite le sentier qui descend plein Est, sur 470 m. Obliquer à gauche et prendre, 20 m plus loin, le chemin du Chirat en direction de Larny. Après 270 m, le poursuivre à gauche, puis sur 900 m pour rejoindre la Chapelle de Larny.